

une troupe de Dauphinois, « accompagnés de plusieurs
 « autres de leurs adhérents et complices, en grand nombre
 « de gens tant à pié qu'à cheval, par conspiration et entre-
 « prise par eux faite, sont venus en armes garnies d'épées,
 « voulges (1) et autres bâtons invasibles par mains d'ostilité,
 « sur le pont du Rhône joignant la ville de Lyon et ont prins
 « de fait et de force, la partie de la tour du milieu du dit
 « pont (2). »

Il y eut bientôt dans la population réaction contre cette
 entreprise de désordre; en sorte que les chefs de cette
 émeute, « Jean de Ville, Guiot de la Roche et autres leurs
 « adhérents et complices à cette cause s'en fuyrent et se
 « retirèrent à la part du dit Dauphiné. »

Le Parlement de Grenoble attaqua les autorités lyonnaises
 inutilement, et il fut décidé, dans le conseil privé du roi,
 « que la dite terre, seigneurie et chatellenie de *Béchevillain*
 « (*sic*) et ses appartenances ressortiraient dorés-en-avant
 « du ressort et souveraineté du roi. »

Malgré cet arrêt, les prétentions des habitants du man-
 dement de Béchevelin à faire partie du Dauphiné subsistè-
 rent toujours, et ce n'était pas sans quelque raison : En
 effet la ville de Lyon se déchargeait des gens de guerre, en
 logeant les militaires de passage sur la rive gauche du
 Rhône, ce qui était très-pénible pour ce quartier. « En 1696,
 « les habitants de la Guillotière représentèrent que le loge-
 « ment continuel des troupes et autres charges qu'ils sup-
 « portaient les mettaient hors d'état de payer les deniers

(1) *Voulges*, vieux mot, arme ancienne: *teli antiqui species*. C'est la même
 chose que *vouge*. (*Dict. de Trévoux*).

(2) Sur le grand plan de Lyon du xvi^e siècle, on voit une tour carrée
 au milieu du pont de la Guillotière.